



RAPPORT DE GESTION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS TERMINÉES LE 31 DÉCEMBRE 2014

Le rapport de gestion de Supremex Inc. (la « Société ») qui suit, daté du 20 février 2015, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes ci-joints pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2014.

Le présent rapport contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures non conformes aux IFRS incluent, entre autres, le « BAIIA » et d'autres expressions similaires. Les mesures non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement additionnelles à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme des mesures de remplacement du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS » et « Principales informations financières consolidées » pour le rapprochement du BAIIA et du résultat net.

Survol

Supremex est le plus grand fabricant et distributeur au Canada d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte des installations réparties dans six provinces et une installation aux États-Unis, et emploie environ 500 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits qui répondent aux exigences de grands clients nationaux comme des sociétés chefs de file, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Faits saillants et rendement global de 2014

Les produits des activités ordinaires pour le quatrième trimestre de 2014 se sont établis à 35,1 millions de dollars contre 33,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2013, en hausse de 1,5 million de dollars ou 4,5 %. Cette augmentation est principalement attribuable à un accroissement de 28,6 % du volume des unités vendues dans le marché des enveloppes aux États-Unis ainsi qu'à une légère hausse des prix de vente moyens dans les marchés canadien et américain des enveloppes. Ces résultats ont en grande partie compensé une baisse de 3,1 % du volume des unités vendues au Canada. Les ventes de produits spécialisés sont demeurées au même niveau que celles de l'exercice précédent.

Le résultat net du quatrième trimestre de 2014 s'est établi à 2,7 millions de dollars ou 0,09 \$ par action, ce qui équivaut au résultat de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits des activités ordinaires de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont élevés à 131,9 millions de dollars comparativement à 129,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2,9 millions de dollars ou 2,3 %. Le rendement de l'exercice est surtout attribuable à un accroissement de 10 % du volume des unités vendues dans le marché des enveloppes aux États-Unis, à une hausse du prix de vente moyen aux États-Unis causée par un changement dans la composition des produits, et à une augmentation de 8,1 % des produits tirés des produits spécialisés. Le marché canadien des enveloppes a enregistré une réduction de 5 % du volume, qui a été atténuée par une hausse des prix de vente moyens résultant de l'accroissement des coûts des matières premières.

Le résultat net pour l'exercice 2014 s'est établi à 11,0 millions de dollars, comparativement à 11,5 millions de dollars l'exercice précédent. Le résultat net par action a totalisé 0,38 \$ pour 2014 comparativement à 0,40 \$ en 2013. Le rendement financier de l'exercice précédent avait été comparativement plus élevé en raison d'un gain hors trésorerie avant impôts de 2,8 millions de dollars découlant des modifications apportées aux régimes de retraite à prestations définies.

Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les	
	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	2 728	2 737	11 047	11 531
Charge d'impôts	1 080	811	4 101	3 913
Frais de financement	223	735	1 334	2 854
Amortissement des immobilisations corporelles	925	875	3 567	3 575
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 541	1 541	6 164	6 164
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles	-	15	6	(58)
BAIIA ⁽¹⁾	6 497	6 714	26 219	27 979
Ajustements				
Moins : Gain résultant des modifications apportées aux régimes de retraite	-	-	(264)	(2 845)
Plus: Charge au titre du règlement d'une réclamation	665	-	665	-
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	7 162	6 714	26 620	25 134

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Le BAIIA s'est établi à 6,5 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2014 comparativement à 6,7 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du BAIIA au cours du quatrième trimestre de 2014 est imputable au règlement d'une réclamation liée à un ancien cadre supérieur. Exclusion faite de cet élément inhabituel, le BAIIA ajusté au quatrième trimestre s'est accru de 0,5 million de dollars ou de 6,7 % pour atteindre 7,2 millions de dollars. Cette hausse résulte surtout des ventes plus élevées dans le marché des enveloppes aux États-Unis combinées à une augmentation des prix de vente moyens dans le marché canadien des enveloppes, reflétant l'accroissement du coût des matières premières.

En 2014, le BAIIA a totalisé 26,2 millions de dollars contre 28,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Exclusion faite des gains de 0,3 million de dollars en 2014 et de 2,8 millions de dollars en 2013 résultant de plusieurs modifications apportées aux régimes de retraite à prestations définies et de l'élimination de la charge au titre du règlement d'une réclamation, le BAIIA ajusté annuel s'est élevé à 26,6 millions de dollars comparativement à 25,1 millions de dollars à l'exercice précédent, représentant une hausse de 1,5 million de dollars ou 5,9 %. Ce résultat est attribuable à un volume plus élevé des unités vendues en raison d'une meilleure composition des produits dans le marché des enveloppes aux États-Unis. Cette amélioration découle également de la hausse des prix de vente

moyens dans les marchés canadien et américain des enveloppes, reflétant l'accroissement notable des coûts des matières premières et le contrôle soutenu exercé sur les coûts d'exploitation.

Au cours de 2014, la Société a remboursé en totalité 15,4 millions de dollars au titre de ses facilités de crédit garanties et a versé 4,8 millions de dollars en dividendes, comparativement au remboursement d'une dette de 12,0 millions de dollars et à des versements de dividendes de 3,8 millions de dollars en 2013.

Le 20 février 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2015 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2015.

Facteurs clés ayant une incidence sur les activités

Les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société sont soumis à de nombreux risques et incertitudes et sont assujettis à divers facteurs hors du contrôle de la direction. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour en savoir davantage sur ces risques.

Perspectives de la Société

Dès le début de 2015, la Société mettra l'accent sur l'exécution du contrat signé en 2014 avec l'un de nos clients américains, en augmentant davantage l'apport de produits spécialisés, en exploitant les possibilités sur le marché américain, en maintenant un contrôle rigoureux sur les coûts, en gérant l'impact des changements rapides du taux de change et en réduisant encore plus le niveau d'endettement.

Sommaire des résultats trimestriels

Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux variations saisonnières de ses clients en matière de publicité et d'envoi de courrier. Le nombre d'unités vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver en raison, principalement, du nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations d'impôt. Le nombre d'unités vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois de courrier des entreprises durant l'été. Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des produits des activités ordinaires et du rendement financier qui peuvent être prévus pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise toutefois la superficie d'entreposage de manière à garder un niveau de stocks permettant de répondre aux variations saisonnières prévisibles des volumes de vente d'enveloppes.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014.

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014	31 déc. 2013	30 sept. 2013	30 juin 2013	31 mars 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	35 097	32 241	30 634	33 916	33 583	29 776	31 941	33 666
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	7 162	6 296	5 816	7 345	6 714	5 370	6 087	6 963
Résultat avant impôts sur le résultat	3 808	3 638	3 102	4 601	3 548	2 166	3 307	6 423
Résultat net	2 728	2 621	2 331	3 368	2 737	1 577	2 462	4 755
Résultat net par action	0,09	0,09	0,08	0,12	0,09	0,05	0,09	0,16

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Bien que les activités soient touchées par le déclin général du marché des enveloppes, la Société a réalisé des ventes plus élevées au cours des premier, troisième et quatrième trimestres de 2014 comparativement aux périodes correspondantes de 2013. Exclusion faite de ce déclin, la marge du BAIIA de la Société est demeurée relativement constante au cours de 2013 et 2014.

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de douze mois closes		
	31 décembre			les 31 décembre		
	2014	2013	2012 ⁽²⁾	2014	2013	2012 ⁽²⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	35 097	33 583	33 737	131 888	128 966	131 875
Charges d'exploitation	23 659	22 561	22 258	88 723	85 259	90 359
Frais de vente et d'administration	4 941	4 308	4 385	16 946	15 728	16 909
BAIIA ⁽¹⁾	6 497	6 714	7 094	26 219	27 979	24 607
Amortissement des immobilisations corporelles	925	875	916	3 567	3 575	3 499
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 541	1 541	1 541	6 164	6 164	6 164
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	—	15	—	6	(58)	(18)
Dépréciation du goodwill	—	—	—	—	—	28 862
Résultat d'exploitation	4 031	4 283	4 637	16 482	18 298	(13 900)
Frais de financement	223	735	764	1 334	2 854	3 167
Résultat avant impôts sur le résultat	3 808	3 548	3 873	15 148	15 444	(17 067)
Impôts sur le résultat	1 080	811	892	4 101	3 913	2 578
Résultat net	2 728	2 737	2 981	11 047	11 531	(19 645)
Résultat net de base et dilué par action	0,09	0,09	0,10	0,38	0,40	(0,67)
Dividende versé par action	0,045	0,04	0,03	0,165	0,13	0,12
Total de l'actif	109 792	126 754	129 565	109 792	126 754	129 565
Facilités de crédit garanties	22 577	38 000	50 000	22 577	38 000	50 000

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ».

⁽²⁾ Retraité par suite de l'adoption de la nouvelle norme comptable IAS 19, *Avantages du personnel*, tel qu'il est décrit dans la note 4 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Résultats d'exploitation

Période de trois mois close le 31 décembre 2014 comparativement à la période de trois mois close le 31 décembre 2013

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 se sont établis à 35,1 millions de dollars comparativement à 33,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, ce qui représente une augmentation de 1,5 million de dollars ou 4,5 %.

Les produits tirés des ventes au Canada ont augmenté de 0,4 million de dollars ou 1,6 %, pour atteindre 31,0 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont augmenté de 1,1 million de dollars ou 33,5 %, passant de 3,0 millions de dollars à 4,1 millions de dollars.

Les produits réalisés au sein du marché canadien des enveloppes ont été favorisés par une hausse de 4,7 % du prix de vente moyen, liée à l'accroissement des coûts des matières premières, qui a été en partie contrebalancée par une baisse de 3,1 % du nombre d'unités vendues. La baisse du nombre d'unités vendues a été enregistrée principalement dans le secteur des sociétés.

Les produits réalisés au sein du marché des enveloppes des États-Unis se sont accrus de façon significative, par suite d'une hausse de 28,6 % du volume des unités vendues et d'une augmentation du prix de vente moyen de 6,5 % résultant des changements apportés à la composition des produits.

Les produits tirés des produits spécialisés au cours du trimestre n'ont pas changé par rapport au trimestre correspondant de 2013.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 se sont établies à 23,7 millions de dollars comparativement à 22,6 millions de dollars pour la même période en 2013, ce qui représente une hausse de 1,1 million de dollars ou 4,9 %. Cette hausse est surtout imputable à l'accroissement des coûts des matières premières, dont l'effet a été atténué par le contrôle rigoureux exercé sur les coûts d'exploitation.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 4,9 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 comparativement à 4,3 millions de dollars pour la même période en 2013, ce qui représente une hausse de 0,6 million de dollars ou 14,7 % imputable au règlement d'une réclamation liée à un ancien cadre supérieur.

BAIIA et BAIIA ajusté

En raison des éléments susmentionnés, le BAIIA pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 s'est établi à 6,5 millions de dollars par rapport à 6,7 millions de dollars pour la période correspondante en 2013, ce qui représente une diminution de 0,2 million de dollars ou 3,2 %. Exclusion faite de la charge engagée pour le règlement d'une réclamation liée à un ancien cadre supérieur, le BAIIA ajusté a atteint 7,2 millions de dollars comparativement à 6,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2013, une amélioration de 0,5 million de dollars ou 6,7 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 s'est élevée à 2,5 millions de dollars par rapport à 2,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2013, ce qui représente une hausse de 0,1 million de dollars ou 2,1 %.

Frais de financement

Les frais de financement pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 se sont établis à 0,2 million de dollars comparativement à 0,7 million de dollars pour la période correspondante de 2013, ce qui découle surtout de la réduction du niveau d'endettement en 2014 conjuguée à une meilleure situation financière des régimes de retraite.

Résultat avant impôts sur le résultat

En raison des changements susmentionnés au titre des produits et des charges, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est élevé à 3,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 comparativement à 3,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2013, représentant une augmentation de 0,3 million de dollars ou 7,3 %.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2014, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 1,1 million de dollars comparativement à 0,8 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, représentant une augmentation de 0,3 million de dollars ou 33,3 %. Cette hausse est surtout imputable à une baisse du résultat avant impôts sur le résultat en 2013.

Résultat net

En raison des changements susmentionnés, le résultat net pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 s'est établi à 2,7 millions de dollars comparativement à 2,7 millions de dollars pour la période correspondante en 2013.

Autres éléments du résultat global

La baisse du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées ainsi que le rendement moins élevé que prévu des actifs ont entraîné des pertes actuarielles nettes de 1,4 million de dollars. Cette variation a eu une incidence sur les autres éléments du résultat global et le déficit de la Société.

Période de douze mois close le 31 décembre 2014 par rapport à la période de douze mois close le 31 décembre 2013

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont élevés à 131,9 millions de dollars comparativement à 129,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ce qui représente une augmentation de 2,9 millions de dollars ou 2,3 %.

Les produits des activités ordinaires tirés du marché canadien des enveloppes ont diminué de 0,7 million de dollars ou 0,7 % pour s'établir à 107,3 millions de dollars en 2014. Une augmentation de 4,5 % du prix de vente moyen résultant d'un accroissement des coûts des matières premières a compensé la baisse de 5,0 % du volume des unités vendues au Canada.

L'augmentation du total des produits des activités ordinaires au cours de l'exercice est surtout attribuable à l'expansion du marché des enveloppes aux États-Unis. Ils ont totalisé 14,8 millions de dollars comparativement à 11,8 millions de dollars à l'exercice précédent, une amélioration de 3,0 millions de dollars ou 24,8 %. Une augmentation de 10,0 % du volume des unités vendues et une hausse de 13,4 % du prix de vente moyen résultant d'un changement au titre de la composition des produits ont contribué à l'obtention de ce résultat. Cette augmentation des produits des activités ordinaires découle également du fléchissement du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2014. Le taux de change moyen du dollar américain au cours de l'exercice a eu un effet positif de 7,3 % lors de la conversion des ventes aux États-Unis en dollars canadiens.

Les produits tirés des produits spécialisés se sont accrus de 8,1 % ou 0,7 million de dollars pour atteindre 9,8 millions de dollars en 2014 par suite d'un accroissement du volume des unités vendues.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont établies à 88,7 millions de dollars comparativement à 85,3 millions de dollars pour la même période en 2013, ce qui représente une hausse de 3,4 millions de dollars ou 4,1 %. Même si l'affaiblissement du dollar canadien a fait grimper les coûts des matières premières en 2014, les charges d'exploitation en 2013 ont été comparativement moins élevées en raison d'un gain hors trésorerie de 2,1 millions de dollars résultant des modifications apportées aux régimes de retraite à prestations définies, comparativement à un gain hors trésorerie moins important de 0,2 million de dollars comptabilisé en 2014. Dans l'ensemble, le contrôle rigoureux exercé sur les coûts d'exploitation et les coûts plus bas des avantages du personnel ont permis d'atténuer l'augmentation.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 16,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comparativement à 15,7 millions de dollars pour la même période en 2013, ce qui représente une augmentation de 1,2 million de dollars ou 7,7 %. L'augmentation est surtout imputable au gain hors trésorerie plus bas de 0,1 million de dollars comptabilisé en 2014 comparativement à 0,7 million de dollars en 2013, qui ont tous deux résulté des modifications apportées aux régimes de retraite à prestations définies. De plus, le règlement d'une réclamation liée à un ancien cadre supérieur a entraîné des frais de vente et d'administration plus élevés en 2014.

BAIIA et BAIIA ajusté

En raison des éléments susmentionnés, le BAIIA pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est établi à 26,2 millions de dollars par rapport à 28,0 millions de dollars pour la période correspondante en 2013, ce qui représente une diminution de 1,8 million de dollars ou 6,3 %. Sans tenir compte de la charge au titre du règlement d'une réclamation liée à un ancien cadre supérieur et exclusion faite des gains découlant des modifications apportées aux régimes de retraite qui ont représenté 0,3 million de dollars en 2014 et 2,8 millions de dollars en 2013, le BAIIA ajusté s'est établi à 26,6 millions de dollars comparativement à 25,1 millions de dollars pour la période correspondante en 2013, une hausse de 1,5 million de dollars ou 5,9 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 est demeurée stable à 9,7 millions de dollars.

Frais de financement

Les frais de financement se sont établis à 1,3 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comparativement à 2,9 millions de dollars pour la période correspondante en 2013, ce qui représente une diminution de 1,6 million de dollars ou 53,3 % attribuable à la réduction du niveau d'endettement conjuguée à une meilleure situation financière des régimes de retraite.

Résultat avant impôts sur le résultat

En raison des changements susmentionnés au titre des produits et charges, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est établi à 15,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comparativement à 15,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2013, représentant une diminution de 0,3 million de dollars ou 1,9 %.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 4,1 millions de dollars comparativement à 3,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, représentant une augmentation de 0,2 million de dollars ou 4,8 %.

Résultat net

En raison des changements susmentionnés, le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est établi à 11,0 millions de dollars comparativement à un résultat net de 11,5 millions de dollars pour la période correspondante en 2013, ce qui représente une diminution de 0,5 million de dollars.

Autres éléments du résultat global

Le rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées de la Société combiné à la baisse du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées ont entraîné des pertes actuarielles nettes de 6,2 millions de dollars. Ces variations ont eu une incidence sur les autres éléments du résultat global et le déficit de la Société.

Transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a reçu, dans le cours normal de ses activités, des services d'un ancien actionnaire important, Clarke Inc., et de ses filiales pour un montant de 37 334 \$ (239 493 \$ en 2013).

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2014, les actifs non courants de la Société totalisaient 78,6 millions de dollars au Canada et 0,7 million de dollars aux États-Unis comparativement à 94,4 millions de dollars et 0,8 million de dollars respectivement au 31 décembre 2013.

Au Canada, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 31,0 millions de dollars et à 116,4 millions de dollars pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2014, comparativement à 30,6 millions de dollars et 116,8 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2013, représentant respectivement une augmentation de 0,4 million de dollars ou 1,6 % d'un trimestre à l'autre et une diminution de 0,4 million de dollars ou 0,3 % d'un exercice à l'autre. Aux États-Unis, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 4,1 millions de dollars et à 15,5 millions de dollars pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2014, comparativement à 3,0 millions de dollars et 12,2 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2013, représentant respectivement une augmentation de 1,1 million de dollars ou 33,5 % d'un trimestre à l'autre et de 3,3 millions de dollars ou 26,4 % d'un exercice à l'autre.

Situation de trésorerie et sources de financement

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont été de 21,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 par rapport à 13,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2013. L'augmentation des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation résulte surtout du résultat d'exploitation plus élevé, sans tenir compte du gain hors trésorerie découlant des modifications apportées aux régimes de retraite à prestations définies, mais aussi de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, qui ont généré des rentrées de fonds comparativement à des sorties de fonds considérables en 2013.

La baisse du fonds de roulement hors trésorerie au 31 décembre 2014, comparativement au 31 décembre 2013, provient principalement des niveaux de stocks plus bas et des dettes fournisseurs et charges à payer plus élevées, compte tenu du calendrier des paiements aux fournisseurs. Les créances clients se sont accrues surtout en raison du timing et de la hausse du volume des ventes au quatrième trimestre de 2014.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont atteint 2,0 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 comparativement à 1,1 million de dollars en 2013, soit une augmentation de 0,9 million de dollars en grande partie due aux investissements accrus dans le matériel de fabrication, surtout pour l'entente conclue au cours du deuxième trimestre de 2014 avec un client aux États-Unis pour des produits d'emballage.

Activités de financement

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont élevés à 21,0 millions de dollars, comparativement à 15,8 millions de dollars en 2013, une hausse de 5,2 millions de dollars résultant principalement de l'accélération du remboursement des facilités de crédit, qui ont totalisé 15,4 millions de dollars en 2014, et de l'augmentation des dividendes versés.

Sommaire de la situation de trésorerie et des sources de financement

La capacité de Supremex à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de même que sa capacité d'emprunt en vertu de ses facilités de crédit, devraient lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour combler ses besoins anticipés pour les projets existants et futurs.

Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

Le tableau qui suit présente les obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2014 :

(en milliers de dollars)

	Paiements à verser par exercice			
	Total	2015	2016	2017 et ultérieurement
Facilités de crédit garanties	22 576	5 221	3 571	13 784
Contrats de location simple	4 764	1 570	1 258	1 936
Total	27 340	6 791	4 829	15 720

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan.

Financement

Le 15 août 2014, la Société a renouvelé ses facilités de crédit dans le cadre d'un contrat de trois ans, qui consiste en une facilité d'exploitation consentie de 15 millions de dollars (« facilité d'exploitation ») et en un prêt non renouvelable consenti de 25 millions de dollars (« prêt à terme »).

Ces facilités de crédit ont servi à refinancer les facilités de crédit existantes échéant le 4 novembre 2015 et peuvent être affectées au financement du fonds de roulement et aux fins générales de Supremex. La facilité d'exploitation et le prêt à terme arrivent à échéance le 15 août 2017. Le prêt à terme est remboursable en versements mensuels du capital de 297 619 \$ et doit être remboursé intégralement au 3^e anniversaire de la date de clôture. En outre, un remboursement anticipé obligatoire égal à 50 % des flux de trésorerie excédentaires annuels doit être affecté au remboursement du capital consenti en vertu du prêt à terme dans les 150 jours suivant la date de fin d'exercice de l'emprunteur.

Au 31 décembre 2014, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 1 145 000 \$ (2013 - 50 000 \$).

Les facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables. Au 31 décembre 2014, le taux d'intérêt sur les facilités de crédit était de 3,42 %. Durant 2014, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses facilités de crédit.

Au 14 janvier 2011, Supremex Inc. a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars à un taux fixe de 2,92 % jusqu'au 14 janvier 2016, exclusion faite des marges applicables, qui varient entre 1,75 % et 2,00 %.

Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant la totalité des actifs existants et futurs de la Société et de ses filiales.

Structure du capital

Au 20 février 2015, la Société avait 28 750 967 actions ordinaires en circulation, une diminution de 206 200 actions à la suite du rachat effectué dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités depuis sa mise en œuvre, pour une contrepartie de 567 343 \$.

Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt et risque de change

Les facilités de crédit de la Société portent intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt. Au 14 janvier 2011, Supremex Inc. a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars à un taux fixe de 2,92 % jusqu'au 14 janvier 2016, exclusion faite de la marge applicable.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, sont engagés en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits des ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique « Facteurs de risque »). La trésorerie, les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 20 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Fonds de roulement	5 839	11 080
Total de l'actif	109 792	126 754
Total des facilités de crédit garanties ⁽¹⁾	22 406	37 583
Capitaux propres	63 752	65 623

(1) Déduction faite des frais de financement reportés de 170 916 \$ (416 966 \$ au 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2014, la Société a enregistré un passif au titre des prestations de retraite constituées de 0,6 million de dollars comparativement à un actif au titre des prestations de retraite constituées de 8,2 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette détérioration découlait des rendements du capital investi plus faibles que prévu conjugués à une baisse des taux d'intérêt.

Supremex verse des dividendes trimestriels à ses actionnaires au gré du conseil d'administration. Un dividende de 1,4 million de dollars ou 0,05 \$ par action a été déclaré au cours du quatrième trimestre de 2014 et versé après la date de clôture. Les autres versements de dividendes qui ont été effectués auparavant en 2014 ont été déclarés et versés à raison de 0,04 \$ par action jusqu'au 11 juillet 2014 et 0,045 \$ par action le 10 octobre 2014.

Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le vice-président, finances, qui, entre autres choses, portent sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du vice-président, finances, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le vice-président, finances, ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2014.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le vice-président, finances, ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2014. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président, finances ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Principales méthodes comptables et estimations

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations, à poser des jugements et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations, jugements et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation par la direction d'estimations se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages futurs du personnel ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et d'autres hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives au moyen de nombreuses estimations et hypothèses importantes concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans le futur.

Au 31 décembre 2014, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société selon l'évolution du marché. La Société n'a constaté aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill. La Société continuera de surveiller l'incidence des changements au sein du marché.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test annuel de dépréciation, la Société n'a pas apporté de modification à la méthode d'évaluation utilisée pour établir la dépréciation du goodwill.

Hypothèses importantes

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2014, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et d'actualiser ceux-ci. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou diminution des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a établi les prévisions au titre des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation et des flux de trésorerie sur une période de quatre ans reflétant la demande décroissante et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Dans le cadre de ses prévisions, la Société s'est fondée sur les résultats passés, les tendances économiques de même que les tendances du secteur et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	Hypothèses
Taux d'actualisation avant impôts	18,3 %
Taux d'imposition	26,0 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %

Sensibilité

Lors du test de dépréciation le plus récent, si le taux d'actualisation avait augmenté de 18,3 % à 20,2 %, ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté de 3,0 % à 3,7 %, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2014.

Avantages du personnel

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu de croissance de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses importantes :

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	4,00 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,80 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2014, nous avons utilisé la méthode de la *courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital*, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la Note éducative *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*. Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait pour effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations définies d'environ 3,9 millions de dollars au 31 décembre 2014.

Taux de rémunération

Les augmentations de salaires futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

Tendance des coûts médicaux

Le calcul de la tendance des coûts médicaux repose sur les résultats actuariels relatifs aux demandes de prestations médicales de la Société, ainsi que sur une projection des coûts médicaux sur les périodes à venir. Le taux tendanciel moyen des coûts médicaux retenu pour 2014 est de 8,0 %, taux qui diminue graduellement pour atteindre 5,0 % en 2024. Une variation d'un point de pourcentage dans les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé n'aurait aucun effet important.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque juridiction où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat est connu en définitive après la production de la déclaration de revenu et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenu définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses juridictions. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement a lieu.

Le taux d'impôt effectif de 2014 de la Société correspondait à 27,1 % de son résultat avant impôts sur les résultats.

Récentes prises de position comptables

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, établit les principes de présentation de l'information financière pour les actifs et les passifs financiers afin de présenter des informations utiles et pertinentes aux utilisateurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

L'IFRS 9 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une norme sur la comptabilisation des produits, soit l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace toutes les exigences existantes des IFRS relatives aux produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés d'un contrat avec un client (exceptions limitées), peu importe le type de transactions ou le secteur d'activité générant des produits. Les exigences de la norme s'appliqueront également à la comptabilisation et à l'évaluation des profits et pertes à la vente de certains actifs non financiers qui ne sont pas un extrant des activités ordinaires de l'entité (p. ex., les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles).

L'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 1, Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et un exposé-sondage proposant des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, dans le cadre de son initiative relative aux informations à fournir. Cette initiative de l'IASB comprend un certain nombre de projets de mise en œuvre et de recherche, y compris un projet sur l'importance relative, une révision en profondeur de l'IAS 1, l'IAS 7 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et une révision générale des exigences en matière d'informations à fournir dans les normes existantes.

Les modifications apportées à l'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'application anticipée est permise.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Événement récent

Le 20 février 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2015 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2015.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. Supremex pourrait devoir faire concurrence à des produits substitués, ce qui aurait un effet sur la demande pour ses produits. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs s'en servent pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple, pour régler des factures de services publics et de cartes de crédit. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour des campagnes à l'intention de groupes particuliers d'utilisateurs. Les entreprises de toute taille font aussi appel à l'électronique pour exercer leurs activités, envoyer des factures et percevoir les sommes qui

leur sont dues. On s'attend donc à ce que la baisse de la demande des entreprises pour des enveloppes et d'autres documents imprimés continue à l'avenir.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale dans un avenir prévisible, en raison d'une diminution graduelle et généralisée de l'utilisation des produits conventionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Le volume de courrier commercial semble avoir diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'emploi accru de moyens de communication et de transfert de l'information non conventionnels comme le courrier électronique et Internet. Bien que la direction croit que la réduction significative du volume d'enveloppes employées en publicité directe observée au cours des dernières années était imputable aux conditions économiques, nous devons bien admettre que de nombreuses entreprises réduisent l'ensemble de leurs dépenses de marketing et affectent maintenant une partie de ces dépenses à d'autres canaux médiatiques. Rien ne garantit que le secteur de la publicité directe connaîtra le même volume de ventes. C'est pourquoi rien ne garantit que Supremex pourra augmenter ses ventes, ni même les maintenir au niveau atteint par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que l'emballage pour répondre au commerce électronique.

Services postaux

Comme la plupart des enveloppes utilisées au Canada et aux États-Unis servent au courrier, une grève ou quelque autre arrêt de travail des employés syndiqués de la poste se traduirait par une suspension temporaire des envois postaux de la plupart des clients de Supremex, qui pourrait avoir un effet défavorable important sur Supremex. Au cours de l'été 2011, il y a eu un arrêt de travail à Postes Canada qui a duré environ trois semaines. Durant cette période, les envois d'enveloppes aux clients ont été légèrement touchés, et certaines commandes de publicité directe ont été annulées. L'adoption de la facturation en ligne a aussi augmenté au cours de cette période. De nombreuses sociétés importantes ont profité de l'arrêt de travail de Postes Canada pour promouvoir les avantages de la facturation en ligne. Il est impossible de quantifier l'incidence de cet arrêt de travail compte tenu de son effet potentiel à long terme.

Notons également que les tarifs postaux ont une influence considérable sur l'utilisation des enveloppes; une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer. En décembre 2013, Postes Canada a annoncé la mise en place d'un Plan d'action en cinq points qui a pour objectif :

- La transition, pour le tiers des ménages canadiens qui reçoivent leur courrier à la porte, à des boîtes postales communautaires au cours des cinq prochaines années.
- Une nouvelle structure de tarification progressive pour les envois poste-lettres à l'intérieur du Canada sera mise en place en mars 2014 (hausse de 14,75 % pour les envois affranchis à la machine standard à 35 % pour les timbres-poste individuels).
- Un renforcement de son réseau de vente au détail par un ajout de bureaux de poste dans les commerces à l'échelle du pays.
- Un changement apporté aux activités internes afin d'obtenir une circulation plus efficace au sein du réseau de traitement et jusqu'au client.
- Un changement au modèle d'affaires, qui nécessitera moins de main-d'œuvre.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'aura pas d'incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées.

Enfin, il est de plus en plus question d'une loi de type « Do-not-mail » aux États-Unis qui toucherait le secteur du marketing direct. La législation de type « Do-not-mail » s'appliquerait dans chaque état. En 2008, des projets de loi à ce titre ont été déposés dans certains États, mais aucun n'a été adopté. Cela étant dit, si de telles lois étaient adoptées, elles auraient un effet négatif sur le volume de ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex ne conclut généralement pas de contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex sans avoir à donner de préavis ni à subir de pénalité. D'autre part, même si un client décide de continuer de faire affaire avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes resteront de la même ampleur et seront soumises aux mêmes conditions. La clientèle de Supremex est bien diversifiée, et aucun client ne représente plus de 10 % des ventes, réduisant ainsi la dépendance envers un seul client.

Concurrence

En dépit de la position de chef de file de Supremex sur le marché canadien, l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché canadien des enveloppes pourrait avoir une incidence sur les marges et les ventes. Ces dernières années, la force du dollar canadien par rapport au dollar américain a incité des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien au cours de la période de cinq ans précédant 2013. Les grands manufacturiers d'enveloppes américains utilisent leur capacité excédentaire pour pénétrer le marché canadien de l'enveloppe. Tant que le marché américain demeure faible, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Par contre, les frais de transport ainsi que des problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de ventes importants. Depuis le début de 2014, le dollar canadien a commencé à s'affaiblir par rapport au dollar américain, situation qui s'est poursuivie en janvier 2015 avec une baisse de valeur de plus de 15 % au cours de cette période. Alors que l'affaiblissement du dollar canadien peut diminuer la capacité des concurrents basés aux États-Unis à pénétrer davantage le marché de l'enveloppe au Canada, il met aussi une pression à la hausse sur les coûts de matières premières de la Société.

Dans le marché actuel, les fabricants d'enveloppes canadiens sont fortement compétitifs en matière de prix afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues. Étant donné l'importance de la part de marché canadien détenue par la Société, la majorité des nouveaux clients des petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Pour réduire ce risque, la Société continue néanmoins de mettre l'accent sur ses programmes d'amélioration continue, sur ses initiatives de réduction des coûts et sur le développement de produits et services à valeur ajoutée pour compléter ses activités de base existantes. Elle est toujours convaincue de la valeur d'offrir un service local dans tous les principaux marchés du Canada et d'y être présente.

Cycles économiques

Un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler est celui lié aux cycles économiques. Dans une économie faible, la publicité directe est le secteur du marché de Supremex qui est le plus touché. En effet, il y a une relation directe entre la croissance du PIB et le niveau des ventes de publicité directe. En raison de la conjoncture récente, la Société a subi une baisse importante du volume des ventes dans ce secteur. Les effets de cette hausse sont limités étant donné que la publicité directe représente environ 20 % du volume annuel total de Supremex. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume de ventes annuel de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre que sur le volume des ventes de publicité directe, puisque les

entreprises continuent d'envoyer leurs factures à leurs clients par la poste, et que la pénétration du marché de la facturation électronique est très faible dans ce segment du marché. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

Hausses du coût des matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations du coût des matières premières et de l'énergie ont des effets sur les activités.

Notons d'abord que le rétrécissement actuel du marché du papier entraîné par les fermetures de papeteries a causé une diminution de l'approvisionnement en papier, ce qui pourrait entraîner une augmentation du prix du papier. Bien que la Société récupère habituellement le coût du papier auprès des clients, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur ses activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients, particulièrement dans les conditions économiques actuelles. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si elle ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et fait généralement preuve de discipline au titre du transfert à ses clients de toute augmentation de coût des matières premières.

Les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé du matériel à fenêtre, de l'encre et des adhésifs, ont un effet direct sur leur prix. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur les activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients.

Taux de change

Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment la quasi-totalité du coût du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, est engagée en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain a diminué en 2014 en raison d'une baisse des achats en dollars américains. Les produits tirés des ventes aux États-Unis représentent 11,7 % des produits consolidés de l'exercice 2014, en hausse comparativement à 9,5 % au cours de l'exercice 2013.

Environnement

Le secteur dans lequel la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans ses activités quotidiennes. Comme le marché se soucie de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient favorables à l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs, et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux favorables à l'environnement, mais plus coûteux, dans son processus de production. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement envers la protection de l'environnement et collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son incidence sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien de l'enveloppe en ce qui a trait à la commercialisation de matériaux favorables à l'environnement, comme des feuilles de papier recyclées à 100 %.

Disponibilité des capitaux

En 2014, la Société a conclu le refinancement de ses facilités de crédit totalisant 40 millions de dollars, consistant en une facilité d'exploitation de 15 millions de dollars et un prêt à terme de 25 millions de dollars. Ces facilités viennent à échéance le 15 août 2017. Bien que la Société ait renouvelé son financement, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles dans le futur et que, s'ils le sont, ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions acceptables.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour limiter ce risque, la Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. En raison de la diversification de sa clientèle et de sa couverture géographique, Supremex est protégée contre une concentration du risque de crédit. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend de grands clients nationaux comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été bas étant donné la nature des clients. Au 31 décembre 2014, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux créances clients correspondait à leur valeur comptable.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. Le 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 30 millions de dollars. La politique de la Société est de neutraliser les variations potentielles d'une portion de sa dette à long terme. La portion à taux fixe représentait 43 % de la dette à long terme au moment où le swap a été conclu. Elle représentait 133 % au 31 décembre 2014. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires. Ce swap convertit le taux d'intérêt variable fondé sur les taux des acceptations bancaires en un taux fixe moyen de 2,92 % jusqu'au 14 janvier 2016, exclusion faite des marges applicables qui varient entre 1,75 % et 2,00 % au 31 décembre 2014.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris aux frais occasionnés par un vice de produit ou un retard de livraison ou par un manque de fiabilité ou un mauvais rendement. Supremex est, de temps à autre, poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment pour responsabilité du fait du produit, préjudice personnel, inexécution de contrat, perte de profits ou autres réclamations en dommages-intérêts indirects, dans le cours normal de ses activités. Une lourde condamnation contre Supremex, et l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation et à ses liquidités disponibles aux fins de distribution.

Avantages du personnel

La Société maintient trois régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion, aux fins de services futurs, de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement des régimes de retraite et du taux d'actualisation, ce qui pourrait toucher sa situation financière.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Les hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de notre rapport de gestion de l'exercice 2014.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lues comme étant une garantie de résultats ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, prévisions ou projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les suivants : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation de la capitalisation des régimes de retraite, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice 2014, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, (perte) gain à la cession d'immobilisations corporelles et dépréciation du goodwill. Supremex est d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Les renvois au « BAIIA ajusté » se rapportent au BAIIA avant ajustements pour retirer les éléments non récurrents comme les gains résultant des modifications apportées aux régimes de retraite à prestations définies en 2013 et 2014, et la charge au titre du règlement d'une réclamation. Supremex est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Le BAIIA ou le BAIIA ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA ou le BAIIA ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ou le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2014 et 2013

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Supremex Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Supremex Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2014 et 2013 et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Supremex Inc. aux 31 décembre 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 20 février 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2014 \$	2013 \$
ACTIFS			
Actif courant			
Trésorerie		364 079	1 506 205
Créances clients	5	18 560 419	17 375 214
Stocks	6	10 978 732	12 147 658
Frais payés d'avance		558 564	522 033
Total de l'actif courant		30 461 794	31 551 110
Immobilisations corporelles	7	24 333 630	25 880 298
Actif au titre des prestations de retraite constituées	8	—	8 161 800
Immobilisations incorporelles	9	8 107 329	14 271 229
Goodwill	10	46 889 125	46 889 125
Total de l'actif		109 791 878	126 753 562
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	11	16 419 302	14 418 279
Dividende à payer	17	1 437 733	—
Provisions	12	337 401	411 276
Impôts sur le résultat à payer		1 207 692	891 201
Tranche courante des facilités de crédit garanties	13	5 221 115	4 750 000
Total du passif courant		24 623 243	20 470 756
Facilités de crédit garanties	13	17 184 599	32 833 034
Passif d'impôt différé	14	2 218 415	5 982 971
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	8	566 464	—
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	8	899 900	888 500
Passif financier dérivé	13	547 562	954 925
Capitaux propres			
Capital-actions	15	9 814 628	9 885 008
Surplus d'apport	15	279 611 054	280 108 017
Déficit		(225 695 059)	(224 318 659)
Écart de change		21 072	(50 990)
Total des capitaux propres		63 751 695	65 623 376
Total du passif et des capitaux propres		109 791 878	126 753 562

Engagements, éventualités et garanties (note 18)

Évènement postérieur (note 23)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration :

Par : signé (Robert B. Johnston)
Administrateur

Par : signé (Mathieu Gauvin)
Administrateur

Supremex Inc.**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

Exercices clos les 31 décembre		2014	2013
	Notes	\$	\$
Produits des activités ordinaires		131 888 065	128 966 408
Charges d'exploitation	6, 16	88 723 062	85 259 978
Frais de vente et d'administration	16	16 945 995	15 727 930
Résultat d'exploitation avant amortissement, perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		26 219 008	27 978 500
Amortissement des immobilisations corporelles	7	3 567 177	3 574 848
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	6 163 900	6 163 900
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		5 617	(58 231)
Résultat d'exploitation		16 482 314	18 297 983
Frais de financement	13	1 333 699	2 853 971
Résultat avant les impôts sur le résultat		15 148 615	15 444 012
Impôts sur le résultat	14	4 101 273	3 912 964
Résultat net		11 047 342	11 531 048
Résultat net de base et dilué par action		0,3822	0,3982
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 905 181	28 960 867

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2014 \$	2013 \$
Résultat net		11 047 342	11 531 048
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		72 062	32 989
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		72 062	32 989
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
(Pertes) profits actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 2 167 348 \$ (2013 – charge d'impôts sur le résultat de 7 069 220 \$)	8	(6 181 452)	20 161 980
Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge de recouvrement sur le résultat de 11 526 \$ (2013 – charge d'impôts sur le résultat de 85 772\$)	8	(32 874)	(244 628)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		(6 214 326)	19 917 352
Autres éléments du résultat global		(6 142 264)	19 950 341
Total du résultat global		4 905 078	31 481 389

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Écart de change	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2012	9 885 008	280 108 017	(252 002 146)	(83 979)	37 906 900
Résultat net	—	—	11 531 048	—	11 531 048
Autres éléments du résultat global	—	—	19 917 352	32 989	19 950 341
Total du résultat global	—	—	31 448 400	32 989	31 481 389
Dividendes déclarés (<i>note 17</i>)	—	—	(3 764 913)	—	(3 764 913)
Au 31 décembre 2013	9 885 008	280 108 017	(224 318 659)	(50 990)	65 623 376
Résultat net	—	—	11 047 342	—	11 047 342
Autres éléments du résultat global	—	—	(6 214 326)	72 062	(6 142 264)
Total du résultat global	—	—	4 833 016	72 062	4 905 078
Dividendes déclarés (<i>note 17</i>)	—	—	(6 209 416)	—	(6 209 416)
Actions rachetées et annulées (<i>note 15</i>)	(70 380)	(496 963)	—	—	(567 343)
Au 31 décembre 2014	9 814 628	279 611 054	(225 695 059)	21 072	63 751 695

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2014 \$	2013 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		11 047 342	11 531 048
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	7	3 567 177	3 574 848
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	6 163 900	6 163 900
Amortissement des frais de financement reportés	13	438 330	227 435
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		5 617	(58 231)
Profit à l'évaluation d'instruments financiers dérivés	13	(407 363)	(296 229)
Recouvrement d'impôt différé	14	(1 585 680)	(824 051)
Variation des avantages sociaux		420 364	(1 815 800)
		19 649 687	18 502 920
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		(1 185 205)	(2 303 397)
Variation des stocks		1 168 926	869 647
Variation des frais payés d'avance		(36 531)	83 225
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		2 001 023	(3 739 310)
Variation des provisions		(73 875)	(15 035)
Variation des impôts sur le résultat à recevoir et à payer		316 491	902 316
Variation des avantages sociaux		(73 900)	(1 023 900)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net		21 766 616	13 276 466
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(1 963 481)	(1 178 767)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		8 000	105 801
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(1 955 481)	(1 072 966)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des facilités de crédit garanties		(15 423 371)	(12 000 000)
Dividendes payés	17	(4 771 683)	(3 764 913)
Rachat de capital-actions pour annulation	15	(567 343)	—
Frais de financement engagés	13	(192 280)	—
Flux de trésorerie de financement, montant net		(20 954 677)	(15 764 913)
Variation nette de la trésorerie		(1 143 542)	(3 561 413)
Variation nette liée à la conversion de devises		1 416	(26 258)
Trésorerie au début de la période		1 506 205	5 093 876
Trésorerie à la fin de la période		364 079	1 506 205
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		1 809 904	2 250 036
Intérêts reçus		8 637	15 441
Impôts sur le résultat payés		5 543 855	3 895 689
Impôts sur le résultat reçus		185 822	132 885

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2014 et 2013

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET MODE DE PRÉSENTATION

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social est situé au 7213, rue Cordner à LaSalle au Québec.

Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits des activités ordinaires plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 20 février 2015.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à la juste valeur.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Buffalo Enveloppe Inc., Enveloppe Montréal (2008) Inc. et Enveloppe Québec (2008) Inc., aux 31 décembre 2014 et 2013.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais de transaction liés aux acquisitions sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiale

Les actifs et passifs de la filiale étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de la période. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la responsabilité de gestion, ont été transférés à l'acheteur;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable; et
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits des activités ordinaires particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits des activités ordinaires sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinés à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporelles à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporelles (report de crédits d'impôt et pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des dettes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente payable à l'administration fiscale ou recouvrable auprès de celle-ci est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Avantages sociaux

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion de ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées, pour le service futur. Tous les régimes à prestations déterminées sont financés. Les entreprises acquises offraient également, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie. Ces avantages ne sont pas financés.

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première catégorie qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du « plafond de l'actif » et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les contributions futures pour les passifs non financés. La recouvrabilité est fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et des ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur comptable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de flux de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Provisions pour frais de restructuration

Les provisions pour frais de restructuration sont seulement comptabilisées lorsque les critères généraux de comptabilisation des provisions sont atteints. De plus, un plan détaillé et officiel doit être suivi par la Société, et ce plan doit contenir les informations relatives à l'entité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés ainsi qu'une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approximatif. Les personnes touchées doivent aussi s'attendre valablement à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait déjà commencé.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Si la variation de la valeur temporelle de l'argent est importante, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète, lorsqu'il convient, les risques spécifiques à ces passifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

Contrat de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges dans l'état consolidé des résultats de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Instruments financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur en résultat ou prêts et créances. Le classement dépend des intentions au moment de l'acquisition des actifs financiers. La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés à la juste valeur en résultat, au moment de l'acquisition. En ce qui concerne les actifs et passifs comptabilisés dans les états financiers consolidés de façon récurrente, la Société évalue, à la fin de chaque période, s'il y a eu des transferts entre les niveaux hiérarchiques de juste valeur.

Juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement afin d'être vendus à court terme, tel que les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou s'ils ont été désignés ainsi par la Société. Les actifs de cette catégorie comprennent la trésorerie et les dérivés qui ne sont pas admissibles comme instrument de couverture.

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges.

31 décembre 2014 et 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Prêts et créances

Classement

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période. En pareil cas, ils sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société comprennent les créances clients inscrites à l'état de la situation financière consolidé.

Comptabilisation et évaluation

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Perte de valeur des actifs financiers

À la fin de chaque période, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier. La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Passifs financiers

Les dettes fournisseurs et charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et les facilités de crédit garanties sont classées à titre de passifs financiers. Elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Instruments dérivés de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et réévalués par la suite à la juste valeur.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

31 décembre 2014 et 2013

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur (voir note 10).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminés qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 8). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque juridiction fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE

De nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations des normes actuelles ont récemment été publiées. Les normes applicables à la Société qui sont touchées sont les suivantes :

- **IFRS 9, *Instruments financiers***
IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, dicte les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui entraîneront la présentation d'informations pertinentes et utiles pour les lecteurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

L'IFRS 9 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- **IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients***
En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une norme sur la comptabilisation des produits, soit l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace toutes les exigences existantes des IFRS relatives aux produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés d'un contrat avec un client (exceptions limitées), peu importe le type de transactions ou le secteur d'activité générant des produits. Les exigences de la norme s'appliqueront également à la comptabilisation et à l'évaluation des profits et pertes à la vente de certains actifs non financiers qui ne sont pas un extrant des activités ordinaires de l'entité (p. ex., les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE – (suite)

L'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- IAS 1, *Présentation des états financiers*
En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et un exposé-sondage proposant des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, dans le cadre de son initiative relative aux informations à fournir. Cette initiative de l'IASB comprend un certain nombre de projets de mise en œuvre et de recherche, y compris un projet sur l'importance relative, une révision en profondeur de l'IAS 1, l'IAS 7 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et une révision générale des exigences en matière d'informations à fournir dans les normes existantes.

Les modifications apportées à l'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'application anticipée est permise.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

5. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Créances clients	17 533 332	17 189 041
Moins : Provision pour créances douteuses	(77 914)	(197 681)
Créances clients, montant net	17 455 418	16 991 360
Autres créances clients	1 105 001	383 854
	18 560 419	17 375 214

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Courant	12 272 608	11 420 833
31 – 60 jours	3 893 495	3 853 604
61 – 90 jours	1 056 440	1 366 839
91 – 120 jours	240 796	344 638
Plus de 120 jours	69 993	203 127
	17 533 332	17 189 041

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

5. CRÉANCES CLIENTS – (suite)

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	197 681	108 514
Charge pour l'exercice	473	150 272
Montants utilisés	(121 213)	(63 182)
Incidence des profits (pertes) de change	973	2 077
Solde, à la fin de l'exercice	77 914	197 681

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et constitue des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit.

6. STOCKS

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Matières premières	2 686 610	3 008 114
Produits en cours	196 024	70 788
Produits finis	8 096 098	9 068 756
	10 978 732	12 147 658

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles alloué aux stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 est de 92 136 451 \$ (2013 – 88 585 207\$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2012	15 243 285	35 902 789	1 621 999	52 768 073
Acquisitions	129 337	857 814	191 616	1 178 767
Cessions	—	(289 533)	(128 480)	(418 013)
Écart de conversion	794	89 608	4 508	94 910
Au 31 décembre 2013	15 373 416	36 560 678	1 689 643	53 623 737
Acquisitions	—	1 902 046	61 435	1 963 481
Cessions	—	(40 057)	—	(40 057)
Écart de conversion	1 115	126 774	6 333	134 222
Au 31 décembre 2014	15 374 531	38 549 441	1 757 411	55 681 383
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2012	2 460 697	20 751 709	1 290 965	24 503 371
Amortissement	446 295	2 921 728	206 825	3 574 848
Cessions	—	(243 574)	(126 869)	(370 443)
Écart de conversion	794	30 361	4 508	35 663
Au 31 décembre 2013	2 907 786	23 460 224	1 375 429	27 743 439
Amortissement	450 030	3 006 551	110 596	3 567 177
Cessions	—	(26 440)	—	(26 440)
Écart de conversion	1 115	56 129	6 333	63 577
Au 31 décembre 2014	3 358 931	26 496 464	1 492 358	31 347 753
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2013	12 465 630	13 100 454	314 214	25 880 298
Au 31 décembre 2014	12 015 600	12 052 977	265 053	24 333 630

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

8. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(a) Régimes de retraite

La Société offre trois régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Le troisième régime est régi par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*. Les prestations de retraite de ce régime sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

En 2013, des modifications ont été apportées aux régimes de retraite à prestations définies, qui ont réduit, depuis le 1^{er} janvier 2013, les prestations de retraite anticipée et de rattachement.

Les régimes de retraite sont exposés au risque de taux d'intérêt et au changement de l'espérance de vie de ses retraités.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les frais de vente et d'administration et les charges d'exploitation, sont comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Régimes à prestations définies		
Frais d'administration	187 000	282 300
Coût des services passés	(263 900)	(2 844 900)
Gain lié aux régimes à prestations définies	(76 900)	(2 562 600)
Charge liée aux régimes à cotisations définies	1 347 300	1 433 900
Perte (gain) lié(e) aux régimes de retraite	1 270 400	(1 128 700)

Les revenus (charges) d'intérêt sur l'actif (l'obligation) au titre des prestations de retraite constituées de 384 500 \$ (2013 – (724 400 \$)) sont inclus dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats (voir note 13).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

8. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	87 104 100	101 987 500
Charge d'intérêts	4 083 800	3 778 900
Cotisations des employés	600	900
Perte (gain) actuariel(le) provenant de modifications d'hypothèses financières	10 810 013	(12 317 700)
Perte actuarielle provenant de modifications d'hypothèses démographiques	—	3 233 300
Gain actuariel provenant de l'expérience	(797 713)	(2 217 600)
Prestations versées	(3 935 400)	(4 516 300)
Coût des services passés	(263 900)	(2 844 900)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	97 001 500	87 104 100
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	95 265 900	80 135 500
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	4 468 300	3 054 500
Gains actuariels	1 663 500	15 929 200
Cotisations de l'employeur	—	944 400
Cotisations des employés	600	900
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(840 864)	—
Prestations versées	(3 935 400)	(4 516 300)
Frais d'administration	(187 000)	(282 300)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	96 435 036	95 265 900
(Obligation) actif au titre des prestations de retraite constituées, net(te)	(566 464)	8 161 800

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

8. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2014 \$	2013 \$
(Pertes) profits actuariel(le)s	(8 348 800)	27 231 200
	(8 348 800)	27 231 200

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 3 238 700 \$ au 31 décembre 2014 (2013 – profit de 5 110 100 \$).

Les hypothèses qui ont servi à calculer la charge de retraite nette sont les suivantes :

	2014 %	2013 %
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	4,00	4,80
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,80	3,90
Taux de croissance de la rémunération	3,25	3,25

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes, au 31 décembre, est comme suit :

	2014 %	2013 %
Titres de capitaux propres		
Canadien	28,2	23,5
États-Unis	10,3	19,6
Europe, Australie et Moyen-Orient	9,1	24,8
Autres	2,3	3,2
	49,9	71,1
Titres à taux fixe		
Canadien	—	26,8
Trésorerie et placements à court terme	50,1	2,1
Total	100,0	100,0

31 décembre 2014 et 2013

**8. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Les régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit: 50 % des actifs des régimes doivent être placés dans des titres de capitaux propres et 50 % dans des titres à court terme. Au 31 décembre 2014, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans la politique de placement.

Au 31 décembre 2013, les régimes de retraite avaient une politique de placement qui visait une répartition des actifs comme suit, avec une certaine marge de tolérance : 57 % des actifs des régimes doivent être placés dans des titres de capitaux propres, 42 % dans des titres à taux fixe et 1 % dans des titres à court terme. Au 31 décembre 2013, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans la politique de placement.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, il n'y avait aucune action de Supremex détenue dans les actifs des régimes de retraite de la Société.

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2014, est de 16,0 années (2013 – 15,7 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,9 millions de dollars au 31 décembre 2014. Une hausse ou baisse de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,6 million de dollars au 31 décembre 2014. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

8. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	888 500	615 200
Charge d'intérêts	40 900	22 400
Perte actuarielle provenant de l'expérience	—	174 800
Perte actuarielle provenant de modifications d'hypothèses financières	44 400	120 900
Perte actuarielle provenant de modifications d'hypothèses démographiques	—	34 700
Prestations versées	(73 900)	(79 500)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	899 900	888 500

Les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages complémentaires de retraite ne sont pas financés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de pertes actuarielles de 44 400 \$ (2013 – 330 400 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 471 500 \$ au 31 décembre 2014 (2013 – 427 100 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2014 %	2013 %
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	4,00	4,80
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	4,80	3,90

Au 31 décembre 2014, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé pour 2014 étaient de 8,0 %, assortis d'une décroissance progressive jusqu'à 5,0 % en 2024. Une variation d'un point de pourcentage dans les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé n'aurait aucun effet important. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2014, est de 7,1 années.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Total \$
Coût	60 884 000	755 000	61 639 000
Amortissement cumulé :			
Au 31 décembre 2012	40 694 039	509 832	41 203 871
Amortissement	6 088 400	75 500	6 163 900
Au 31 décembre 2013	46 782 439	585 332	47 367 771
Amortissement	6 088 400	75 500	6 163 900
Au 31 décembre 2014	52 870 839	660 832	53 531 671
Valeur comptable nette :			
Au 31 décembre 2013	14 101 561	169 668	14 271 229
Au 31 décembre 2014	8 013 161	94 168	8 107 329

10. GOODWILL

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2014, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 31 décembre 2014, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

10. GOODWILL – (suite)

Croissance ou décroissance des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande décroissante et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2014	2013
Taux d'actualisation avant impôts	18,3 %	17,8 %
Taux d'imposition	26,0 %	26,0 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %	3,0 %

Sensibilité

Lors du test de dépréciation le plus récent, si le taux d'actualisation avait augmenté de 10,4 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté de 24,8 %, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aurait été égale à la valeur comptable, au 31 décembre 2014.

11. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Dettes fournisseurs	8 036 688	6 578 912
Charges à payer	8 382 614	7 839 367
	16 419 302	14 418 279

Les dettes fournisseurs et charges à payer ne portent pas intérêt et sont généralement payées dans les 20 à 60 jours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

12. PROVISIONS

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Enveloppe (« NPG ») en 2007, d'Enveloppe Montréal Inc. (« Montréal ») en 2008 et de Pioneer Enveloppe Ltd. (« Pioneer ») en 2010, la Société a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, la Société a enregistré une provision relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Au 31 décembre 2014, le solde de la provision pour frais de restructuration était de 0,3 million de dollars (0,4 million de dollars au 31 décembre 2013). Ce montant est lié à des indemnités de départ différées pour des employés en invalidité longue durée et est payable sur demande.

Au cours de 2013, la Société a engagé des frais de restructuration additionnels relativement aux indemnités de départ et autres frais dans le cadre de la restructuration des activités de l'Ouest canadien. Tous ces frais ont été payés au cours de l'exercice 2013.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	411 276	426 311
Frais de restructuration passés en charges	—	191 898
Paiements au comptant	(73 875)	(206 933)
Solde, à la fin de l'exercice	337 401	411 276

13. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

Le 15 août 2014, la Société a remboursé ses facilités de crédit garanties et a obtenu de nouvelles facilités de crédit garanties comprenant une facilité d'exploitation d'un montant pouvant atteindre 15 millions de dollars et un prêt à terme de 25 millions de dollars. Les facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, chacun majoré des marges applicables. Le prêt à terme est remboursable en versements mensuels de 297 619 \$. De plus, 50 % de l'excédent de trésorerie généré sur une base annuelle sera utilisé pour rembourser le prêt à terme.

Les facilités de crédit garanties sont utilisées pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elles sont garanties par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et sont soumises à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Durant 2014, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Au 31 décembre 2013, la Société disposait de facilités de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable de 15 millions de dollars et une facilité de crédit à terme de 38 millions de dollars. Ces facilités portaient intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

13. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES – (suite)

Les montants dus en vertu des facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme sont les suivants :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Facilité d'exploitation	767 106	—
Prêt à terme	21 809 524	—
Facilité d'emprunt à terme	—	38 000 000
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(170 916)	(416 966)
	22 405 714	37 583 034
Tranche courante	(5 221 115)	(4 750 000)
Tranche non courante des facilités de crédit garanties	17 184 599	32 833 034

Les remboursements minimums requis en vertu des facilités de crédit garanties sont comme suit :

	\$
2015	5 221 115
2016	3 571 429
2017	13 784 086

Au 31 décembre 2014, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 1 145 000 \$ [2013 - 50 000 \$].

Au 31 décembre 2014, le taux d'intérêt effectif sur les facilités de crédit garanties était de 3,42 % (3,53 % au 31 décembre 2013). Le 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,92 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant toute marge applicable se situant entre 1,75 % et 2,00 %.

Les frais de financement sont comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	1 643 440	2 191 448
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraites constituées	(384 500)	724 400
Frais d'intérêt sur avantages complémentaires de retraite	40 900	—
Autres intérêts	2 892	6 917
Amortissement des frais de financement reportés	438 330	227 435
Profit à l'évaluation de l'instrument financier dérivé (swap de taux d'intérêt)	(407 363)	(296 229)
	1 333 699	2 853 971

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

14. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	5 682 759	4 712 466
Charge d'impôt différé :		
Reprise des différences temporelles	(1 581 486)	(799 502)
Charge d'impôts sur le résultat	4 101 273	3 912 964

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Charge (avantage) d'impôt différé attribuable aux profits (pertes) actuariel(le)s sur les régimes de retraite à prestations définies	(2 167 348)	7 069 220
Avantage d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(11 526)	(85 772)
(Avantage) charge d'impôt différé enregistré(e) directement dans les autres éléments du résultat global	(2 178 874)	6 983 448

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Résultat avant les impôts sur le résultat	15 148 615	15 444 012
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26,0 % (2013 – 25,9 %)	3 934 095	4 006 177
Effet du changement de taux d'imposition en vigueur	2 754	(3 061)
Différentiel de taux d'impôt sur le revenu de la filiale étrangère	58 626	3 620
Charges non déductibles et autres	105 798	(93 772)
Charge d'impôts sur le résultat	4 101 273	3 912 964

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

14. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Actifs d'impôt différé				
Actif (passif) au titre des prestations constituées	147 098	(2 118 455)	(98 204)	706 267
Goodwill	1 567 536	1 745 681	178 144	187 267
Passif financier dérivé	142 189	247 858	105 669	76 040
Divers	316 860	332 843	27 509	108 458
Pertes autres qu'en capital	—	16 407	16 407	15 276
	2 173 683	224 334	229 525	1 093 308
Passifs d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	2 779 381	3 071 711	292 329	238 435
Immobilisations incorporelles	1 399 906	2 918 583	1 518 677	1 504 321
Divers	212 811	217 011	5	150 054
	4 392 098	6 207 305	1 811 011	1 892 810
Recouvrement d'impôt différé			(1 581 486)	(799 502)
Passifs d'impôt différé, montant net	(2 218 415)	(5 982 971)		

Rapprochement des (passifs) actifs d'impôt différé nets

	2014 \$	2013 \$
Solde, au début de l'exercice	(5 982 971)	176 426
Recouvrement d'impôts au cours de l'exercice, enregistré dans l'état consolidé des résultats	1 581 486	799 502
Avantage d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	2 178 874	(6 983 448)
Autres	4 196	24 549
Solde, à la fin de l'exercice	(2 218 415)	(5 982 971)

15. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

15. CAPITAL-ACTIONS – (suite)

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde, au 31 décembre 2012	28 960 867	9 885 008
Solde, au 31 décembre 2013	28 960 867	9 885 008
Rachat de capital-actions pour annulation	(206 200)	(70 380)
Solde, au 31 décembre 2014	28 754 667	9 814 628

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 12 mai 2014, la Société peut acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 448 000 actions ordinaires jusqu'au 11 mai 2015. Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2014, la Société a racheté aux fins d'annulation 206 200 actions ordinaires à des prix se situant entre 2,40\$ et 3,00\$ par action ordinaire. L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne de 496 963 \$ a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

16. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2014 \$	2013 \$
Salaires	31 502 045	30 652 836
Charges sociales	4 309 728	5 063 211
Charges de régimes de retraite (note 8)	1 270 400	(1 128 700)
Avantages complémentaires de retraite (note 8)	—	22 400
Charge du régime de rémunération à base d'actions	—	(42 238)
Charges d'avantages du personnel	37 082 173	34 567 509
Matières premières et autres achats	53 343 163	50 456 121
Autres	15 243 721	15 964 278
	105 669 057	100 987 908

17. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
19 février 2014	28 février 2014	14 mars 2014	0,04	1 158 435
22 avril 2014	25 avril 2014	6 mai 2014	0,04	1 158 434
17 juin 2014	30 juin 2014	11 juillet 2014	0,04	1 156 975
31 juillet 2014	30 septembre 2014	10 octobre 2014	0,045	1 297 839
6 novembre 2014	31 décembre 2014	12 janvier 2015	0,05	1 437 733
Total				6 209 416

Supremex Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

17. DIVIDENDES – (suite)

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2013	4 mars 2013	15 mars 2013	0,03	868 826
6 mai 2013	31 mai 2013	14 juin 2013	0,03	868 826
1 ^{er} août 2013	16 août 2013	30 août 2013	0,03	868 826
7 novembre 2013	30 novembre 2013	13 décembre 2013	0,04	1 158 435
Total				3 764 913

18. ENGAGEMENT, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location sont comme suit :

	31 décembre 2014 \$
Moins d'un an	1 569 656
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	3 194 240
	4 763 896

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. De l'avis de la direction, le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

En 2014, un ancien dirigeant a engagé une procédure judiciaire contre la Société, réclamant 1 077 474 \$ suite à son départ. La Société a réglé la réclamation pour un montant de 665 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2014.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent exiger que la Société compense les autres parties de l'entente pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, notamment le non-respect de déclarations et de garanties, la perte de droits de propriété ou les dommages à la propriété, les réclamations pouvant découler de la prestation de services et les obligations environnementales. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties aux contreparties comme suit :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

18. ENGAGEMENT, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES – (suite)

Contrats de location simple

La Société s'est engagée en vertu de clauses générales d'indemnisation, en tant que preneur dans le cadre de nombreux contrats de location, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces contrats de location viennent à échéance à différentes dates jusqu'en septembre 2019. Certains contrats de location comportent des options de renouvellement. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'évaluer le montant total éventuel qu'il pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2014, la Société n'avait constaté aucun passif lié à ces indemnités.

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société est comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	1 338 813	1 342 665
Avantages postérieurs à l'emploi	46 353	52 627
Prestations de terminaisons	665 000	—
Paiements fondés sur des actions	—	(42 238)
	2 050 166	1 353 054

Les montants indiqués dans ce tableau représentent les montants enregistrés à titre de charge concernant les principaux dirigeants durant les exercices correspondants.

Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2014, la Société a reçu, dans le cours normal de ses activités, des services d'un ancien actionnaire important, Clarke Inc., et de ses filiales pour un montant de 37 334 \$ (2013 – 239 493 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2014	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Dérivés \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	364 079	—	—	364 079
Créances clients	18 560 419	—	—	—	18 560 419
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(16 419 302)	(16 419 302)
Dividende à payer	—	—	—	(1 437 733)	(1 437 733)
Provisions	—	—	—	(337 401)	(337 401)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(22 576 630)	(22 576 630)
Passif financier dérivé	—	—	(547 562)	—	(547 562)
Total	18 560 419	364 079	(547 562)	(40 771 066)	(22 394 130)
31 décembre 2013		Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$		Autres passifs financiers \$	
	Prêts et créances \$	\$	Dérivés \$	\$	Total \$
Trésorerie	—	1 506 205	—	—	1 506 205
Créances clients	17 375 214	—	—	—	17 375 214
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(14 418 279)	(14 418 279)
Provisions	—	—	—	(411 276)	(411 276)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(38 000 000)	(38 000 000)
Passif financier dérivé	—	—	(954 925)	—	(954 925)
Total	17 375 214	1 506 205	(954 925)	(52 829 555)	(34 903 061)

Justes valeurs

La valeur comptable des facilités de crédit garanties se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature et du taux d'intérêt variable.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du swap selon les taux d'intérêt variables (estimés selon la courbe des taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap selon le taux d'intérêt fixe de ce swap. Le risque de crédit de la Société est également considéré dans la détermination de cette juste valeur.

31 décembre 2014 et 2013

20. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Pour le swap de taux d'intérêt et les facilités de crédit garanties, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ces produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le gestionnaire de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et il n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus, à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans des banques canadiennes de l'Annexe 1 afin d'atténuer celui-ci.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. En date du 31 décembre 2014 et du 31 décembre 2013, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était de moins de 5 % (voir note 5). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

Risque d'illiquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours au besoin à ses facilités de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et a décidé de conclure un swap de taux d'intérêt (voir note 13).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

20. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers non dérivés et dérivés selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2014	Moins de			Total
	3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	
	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 419 302	—	—	16 419 302
Dividende à payer	1 437 733	—	—	1 437 733
Provisions	337 401	—	—	337 401
Facilités de crédit garanties	892 857	4 328 258	17 355 515	22 576 630
Passif financier dérivé	123 525	337 919	105 551	566 995
	19 210 818	4 666 177	17 461 066	41 338 061

31 décembre 2013	Moins de			Total
	3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	
	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	14 418 279	—	—	14 418 279
Provisions	411 276	—	—	411 276
Facilités de crédit garanties	1 187 500	3 562 500	33 250 000	38 000 000
Passif financier dérivé	118 000	353 999	491 666	963 665
	16 135 055	3 916 499	33 741 666	53 793 220

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la juste valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur ses facilités de crédit garanties. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité d'exploitation et sa facilité de prêt à terme et sur les produits réalisés sur sa trésorerie. La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable.

Le 31 décembre 2014, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 aurait été supérieur ou inférieur de 4 156 \$ (2013 – 32 060 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

20. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2014, les passifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 2 211 939 \$ (2013 – 1 350 485 \$).

Le 31 décembre 2014, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 110 597 \$ (2013 – 67 524 \$), alors que les autres éléments du résultat global n'auraient pas varié.

21. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et des facilités de crédit garanties. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu des facilités de crédit garanties;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios BAIIA/facilités de crédit garanties et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres, des facilités de crédit garanties moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Facilités de crédit garanties	22 576 630	38 000 000
Trésorerie	(364 079)	(1 506 205)
Dette nette	22 212 551	36 493 795
Capitaux propres	63 751 695	65 623 376

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2014 et 2013

21. GESTION DU CAPITAL – (suite)

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties.

22. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2014, les actifs non courants de la Société totalisaient 78 640 750 \$ au Canada et 689 334 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2013 – 94 437 158 \$ et 765 294 \$, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 116 421 849 \$ au Canada et 15 466 216 \$ aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, selon l'emplacement des clients (2013 – 116 733 296 \$ au Canada et 12 233 112 \$ aux États-Unis, respectivement).

23. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 20 février 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2015 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2015.

24. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.